DELEGATION DE Monsieur Marik FETOUH présentée par Madame Alexandra SIARRI

D-2014/616

Promotion Egalité et Citoyenneté. Attribution d'aides en faveur des associations. Adoption. Autorisation.

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui agissent en faveur de la promotion de l'égalité, de la lutte contre les discriminations et de la diversité culturelle.

Cette mission s'articule autour des axes suivants :

- la mise en œuvre d'un plan local de lutte contre toutes les discriminations,
- la mise en œuvre d'une politique transversale et promotion de l'Egalité / Lutte Contre les Discriminations,
- la valorisation de la diversité bordelaise,
- l'élargissement du dialogue inter-religieux,
- la sensibilisation et les actions en faveur du bien vivre ensemble.

Cette année, la Ville de Bordeaux initie un temps fort « la quinzaine de l'égalité », et donne rendez vous à tous les Bordelais autour d'un programme de débats, expositions, concert, conférences, spectacles, temps d'information...permettant ainsi de valoriser les initiatives associatives de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations. Une première programmation vous avait été présentée avec les lauréats de l'appel à projets Bordeaux Egalité.

Je vous propose de procéder à l'affectation des crédits en faveur des associations qui concourent à cette politique, ce qui représente un montant total de 3 800 euros.

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montant en euros
SOS Racisme	Organisation d'un forum égalité	1000
Conseil et expertise en sciences sociales et éducation - CESSED	Mise en place d'une journée de formation et d'une journée d'étude scientifique sur les discriminations	1700
Parallèles Attitudes Diffusion – PAD – Rock School Barbey	Organisation d'une soirée concert débat avec les jeunes des différentes religions	800
Réseau d'échanges interculturels	 « Différents mais semblables » Organisation d'un café langues interculturelles 	300

Les dépenses ci-jointes sont prévues au Budget Primitif de l'année 2014, Promouvoir l'égalité – Opération P0740002 – Compte 6574 – Fonction 422

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser une subvention dont le montant est détaillé dans le tableau ci-dessus.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

MME SIARRI. -

Monsieur le Maire, il s'agit de subventions allouées à des associations qui agissent en faveur de la promotion de l'égalité, de la lutte contre les discriminations et de la diversité culturelle. :

SOS Racisme pour l'organisation d'un forum égalité le 6 novembre.

La mise en place d'une journée de formation le 24 novembre et une autre le 27 novembre.

L'organisation d'une soirée concert-débat avec les jeunes.

Et l'organisation d'un café des langues interculturelles.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. COLOMBIER

M. COLOMBIER. -

Monsieur le Maire, nous retrouvons là la pluie de subventions que reçoivent à chaque Conseil, chaque mois, un certain nombre d'associations qui ont toutes le but commun de promouvoir l'égalité – c'est très beau – et de lutter contre les discriminations. Discriminations, du reste à sens unique, à savoir jamais contre les Français victimes d'injures racistes ou d'actes de violence, car le racisme anti-français existe, Monsieur le Maire.

Pour votre identité heureuse vous pensez gagner ainsi la considération de la gauche puisqu'on voit que vous subventionnez aujourd'hui SOS Racisme qui est une association d'une partialité évidente, créée et issue de la gauche et totalement politisée.

Vous pensez en effet gagner, je ne sais pour quelle préoccupation, on le devine, la considération de cette gauche-là, tournant ainsi le dos à la majorité de ceux qui vous ont placé où vous êtes.

Telle n'est pas notre conception du mandat que nous attribuent nos concitoyens. Ils vous l'ont du reste rappelé il y a deux jours de manière bruyante et répétée, mais c'est un autre dossier à Bordeaux.

Nous voterons évidemment contre ce dossier.

M. LE MAIRE. -

Mme SIARRI

MME SIARRI. -

Je voulais répondre simplement que beaucoup de Français sont victimes de racisme sur tous les sujets. Donc finalement je ne comprends pas très bien le propos.

M. COLOMBIER. -

(Hors micro)

M. LE MAIRE. -

Il y a des personnes qui ont des couleurs de peau que vous n'aimez peut-être pas mais qui sont Français. Je le signale au passage.

Il y a beaucoup de Juifs qui sont Français et j'ai toujours entendu SOS Racisme prendre leur défense.

Alors dire que SOS Racisme ne défend pas les Français c'est quand même extraordinaire, sauf à considérer qu'ils ne sont pas Français.

Ecoutez, ne polémiquons pas sur ce terrain-là parce que nous n'avons aucun risque de nous mettre d'accord.

Donc sur ces subventions, vote contre du Front National.

Pas d'autres votes contre ?

Pas d'abstentions?

Merci.